

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum
Band: 3 (1876-1879)
Heft: 11-1

Artikel: Les stations lacustres d'Estavayer
Autor: Grangier, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-155142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER

für

Schweizerische Alterthumskunde. INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

N^o 1

ZÜRICH.

JANUAR 1878.

Abonnementspreis: Jährlich 2 Fr. 50 Cts.

Man abonnirt bei den Postbureaux und allen Buchhandlungen, sowie auch direct bei der Verlagsbuchhandlung von J. Herzog in Zürich.

Inhalt : 319. Les stations lacustres d'Estavayer, par L. Grangier. S. 803. — 320. Der neue Inschriftenstein von Amsoldingen, von Prof. Dr. H. Hagen. S. 805. — 321. Sépultures burgondes à Vevey et La Tour-de-Peilz, par le Prof. H. O. Wirz. S. 806. — 322. Ein wiedergefundenes Kleinod des Grossmünsters in Zürich: Karls des Kahlen Gebetbuch in der Königlichen Schatzkammer in München, von J. R. Rahn. S. 807. — 323. Zur Erklärung der Zürcher Wappenrolle, von Zeller-Werdmüller. S. 812. — 324. Bemerkungen über das Zeughaus in Luzern, von Th. v. Liebenau. S. 817. — Kleinere Nachrichten. S. 820. — Neueste antiquarische und kunstgeschichtliche Literatur, die Schweiz betreffend. S. 822. — Berichtigung.

319.

Les stations lacustres d'Estavayer.

(Schreiben an Dr. F. K.)

Fribourg, 26 Octobre 1877.

Mon cher Monsieur,

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, la correction des eaux du Jura, qui avait déjà exercé, il y a quelques années, sur le lac de Biemme une influence des plus favorables aux archéologues de cette contrée, vient de baisser à son tour le lac de Neuchâtel, et à tel point que nos stations lacustres de l'âge de la Pierre se trouvent tout-à-coup hors de l'eau. Il y a plus: la ténevière d'Estavayer, où nous avons recueilli jadis tant d'objets, est devenue une véritable presqu'île, sur laquelle on peut, à cette heure, se promener et piocher à son aise. C'est ce que j'ai fait dernièrement. J'ai fait creuser à 3 à 4 pieds, toujours dans le sable; mais, à mon grand désappointement, sans rencontrer autre chose que quelques emmanchures, deux ou trois haches et bon nombre d'os, que j'ai recueillis avec soin, afin de déterminer une bonne fois notre faune lacustre de la Pierre.

En échange, ayant creusé jusqu'au pied des pilotis, j'ai pu acquérir la conviction que ceux-ci ne sont nullement empierrés, comme on l'avait cru jusqu'ici, mais qu'ils ont été soigneusement taillés en pointe et enfoncés dans le sable comme ceux des stations du bronze. Il va sans dire toutefois qu'il ne peut pas être question, comme pour ces derniers, de les arracher, de les sécher et d'en travailler le bois: les pieux de la ténevière dont je vous parle sont excessivement tendres, le couteau y pénètre comme dans du beurre et la dessiccation les fait tomber en poussière.

Les stations lacustres du Bronze — et Estavayer en possède plusieurs, dont trois parfaitement déterminées — se présentent également, grâce aux mêmes circonstances, dans les conditions les plus favorables à l'exploitation; aussi il faut voir la quantité d'amateurs qui s'y abattent journellement. Nos pêcheurs que les nouvelles lois fédérales sur la pêche réduisent à rester une bonne partie de l'année les bras croisés, trouvent là une compensation toute providentielle, et, à défaut de perches, de lottes ou de brochets, ils s'en vont pêchant des antiquités qu'ils vendent à des prix exorbitants aux antiquaires qui ne cessent de les harceler: de sorte que les plus beaux objets s'en vont je ne sais où. Cependant la pêche des antiquités est interdite, de par l'autorité; chez nous comme ailleurs, le Gouvernement s'en réserve le monopole: mais le moyen d'exercer une vigilance de tous les instants sur une rive d'une pareille étendue! il faudrait échelonner des postes de gendarmerie en face de chaque station, depuis Cheyres jusqu'à Portalban. Et que de braconniers étrangers au canton viennent encore se joindre aux indigènes!

L'autre jour, après une forte bise qui avait balayé la vase dont les pilotis sont ordinairement recouverts, je me suis livré pendant toute une après-midi au plaisir de la pêche à la pince sur la station du Bronze qui se trouve en face de la ville. J'y ai trouvé de nombreux échantillons de poterie — rien d'entier — aux dessins les plus variés; quelques épingles, qui sont à peu près tout ce qui nous reste en fait de bronze, et, chose assez remarquable, mais non nouvelle, deux ou trois haches en pierre, d'une pierre particulière (sorte de jade) d'un travail bien plus parfait que nos haches des ténevières de la Pierre. Quant aux emmanchures, je ne sais pas que nos stations du Bronze en aient jamais fourni.

Le temps ne m'a pas permis de visiter notre ténevière du Bronze, dite *de la Crasaz*, à une petite demi-lieue au nord d'Estavayer, la seule qui offre encore de véritables chances, ayant été infiniment moins exploitée que les autres. J'y retournerai et peut-être parviendrons-nous à en retirer certain canot à moitié enfoncé dans le sable, dont la proue, parfaitement visible, a déjà excité depuis une vingtaine d'années bien des convoitises.

Mais, en attendant que nous possédions ce canot, permettez-moi, Monsieur, de vous signaler, en terminant, une trouvaille très-intéressante, unique peut-être, faite dernièrement par mon pêcheur attitré. C'est une rame lacustre dont je joins ici le dessin de grandeur naturelle. Elle a été trouvée à Font, dans cette fameuse station lacustre qui n'a jamais pu être exactement déterminée, tant les objets des différents âges s'y trouvent entre-mêlés. L'ustensile dont je vous parle est en bois de chataignier et tellement tendre qu'il n'a pu être retiré qu'en six morceaux, mais qui se rejoignent parfaitement, de sorte que l'objet n'en est pas moins complet. La rame, que je crois pouvoir attribuer à l'âge de la Pierre, a été faite d'une seule pièce grossièrement travaillée et elle conserve encore les traces du couteau qui l'a taillée. Sa longueur est de 1 mètre 8 ctm.; le manche, de forme presque carrée, a de 5 à 7 ctm. de largeur, 4 ctm. d'épaisseur, et va, en se rétrécissant tant soit peu, former une espèce de côte ou d'arête jusqu'aux deux tiers de la palette, dont l'épaisseur maxima est de 3 ctm. sur 12 à 13 de largeur. J'ai du reste indiqué la largeur, sur le dessin, à chacun des 6 morceaux.

Je n'ai pas cru, vu la nature du bois, pouvoir conserver cette rame autrement

que dans l'esprit de vin, et, à cet effet, j'ai fait faire une caisse en zinc, recouverte de verre, dans laquelle elle peut se voir dans toute sa longueur.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai à vous communiquer pour le moment. J'ai déjà pu me convaincre que nos stations du lac de Neuchâtel ne sont pas inépuisables; mais j'attends des nouvelles de celles du lac de Morat: celles-là, je crois, sont loin d'avoir dit leur dernier mot.

L. GRANGIER.

320.

Der neue Inschriftenstein von Amsoldingen.

Wie schon lange bekannt, befinden sich in der Kirche zu Amsoldingen, als Baumaterial verwendet, eine Anzahl römischer, aus Aventicum stammender Inschriftensteine. (Vergleiche die Artikel im Anzeiger 1875, pag. 602, und 1876 pag. 713.) Seither ist ein weiterer solcher Stein entdeckt worden, über welchen Herr Professor Dr. H. Hagen in der Allgem. Schweizer Zeitung einen sehr interessanten Bericht erstattete, den wir hier mit seiner Genehmigung reproduzieren:

„Herr Redactor! Mit dem im „Thuner Geschäftsblatt“ vom 7. December und der „Allgem. Schw. Ztg.“ vom 7. December signalisirten Funde einer neuen römischen Inschrift in Amsoldingen verhält es sich folgendermassen. Dieselbe, am 28. November von Herrn Pfr. Paul Ringier von dort bei der Reparatur des an die Kirche anstossenden Beinhauses (jetziges Unterweisungslocal) an der dieser zugekehrten Ecke gefunden, der sie als Fundament (unterhalb der Bodenfläche) dient, ist in der That römisch (1—3 Jahrh. nach Christi Geburt). Es ist ein quer eingelegter Grabstein, welcher folgende Inschrift zeigt:

D.	M.
[.] SEVERI.	COM
MENDATI.	DEN
[D]ROPHOR.	AVG. A
[S]INVLA.	CONIV [X]
F.	C.

D. h. Diis Manibus [.] Severi Commendati dendrophori Augustalis Asinula coniux faciendum curavit, zu Deutsch: den vergötterten Manen des Severus Commendatus, des Augusteischen Zweigträgers, hat seine Gattin Asinula dieses Monument errichten lassen. Die Ergänzungen des an der linken Seite und rechts unten läderten Steines sind bis auf den Vornamen des Mannes, der nicht mehr eruirt werden kann, sicher; in der vierten Zeile ist AV in AVG. mittelst einer Ligatur verbunden. Im Uebrigen hat der Stein genau die nämliche Form des Ausdrucks, wie die gewöhnlichen Grabdenkmäler. Neu und ungemein wichtig dagegen ist der Ehrentitel des Mannes: dendrophorus Augustalis. Erstlich erscheint dieser Titel und damit die Existenz dieser Behörde unter den in der Schweiz gefundenen Inschriften hier zum ersten Male; zweitens ist es nicht ein gewöhnliches Ehrenamt, das dadurch